



Qui est mon employeur principal ?

Par **DEDELL60**, le **25/10/2012 à 18:19**

Bonjour, j'ai 2 employeurs, le plus ancien : CDI, 54H/mois, salaire mensuel supérieur à l'autre employeur le plus "récent" : CDI, 78H/mois, salaire mensuel inférieur. J'aimerais savoir lequel est considéré comme employeur principal pour savoir quel organisme de congé individuel de formation pourrait prendre en charge un CIF (les 2 employeurs ne cotisent pas auprès des mêmes organismes !)... Compliqué, et jusque là personne n'a su répondre à mes questions... Alors si vous tenez la réponse, merci d'avance !

Par **pat76**, le **25/10/2012 à 19:11**

Bonjour... C'est avec le premier employeur avec lequel vous avez signé un contrat de travail, même s'il est à temps partiel. Il ne pouvait pas vous empêcher d'avoir un second employeur car vous êtes en temps partiel, mais c'est votre premier employeur.

Par **DEDELL60**, le **25/10/2012 à 21:47**

merci pour la rapidité de cette réponse ! ...je vais pouvoir apprendre ça à la personne chargée de monter les dossiers OPACIF que j'ai vue : elle m'avait orientée sur l'autre employeur (plus d'heures par mois). T'es sûr de ta réponse, hein ? ... J'ai une demande de congé indiv de formation en jeu... et avec ta réponse, le dossier urge maintenant car l'employeur concerné ne dépend pas du FONGECIF mais d'un OPACIF qui réclame des dossiers 6 à 9 mois avant le début des formations... Rrrrr